

Image not found or type unknown



Question cpe et démission employeur

Par **yann77**, le **08/10/2008** à **13:53**

Bonjour,rrnrJ'ai une question concernant ma femme actuellement en Congé Parental d'Education jusqu'au 20/02/2009rnElle ne souhaite pas réintégrer son poste et a eu une réponse positive pour un autre travail plus proche de notre domicilernLa question est de savoir si le préavis, qui est de un mois, peut être, au pire, inclus dans cette période de congé parentalrnBien entendu, dans la lettre qui sera envoyée à l'employeur, une demande de non accomplissement de préavis sera demandéernCette question s'applique donc au cas ou l'employeur refusernBien entendu, les démarche auprès de la CAF seront faites dans la fouléernJe vous remercie par avance de bien vouloir nous éclairer car son nouvel employeur demande, si possible, une présence dès le 15/10/2008